

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION

Séance du 08/04/2017

N° 15

L'an 2017, le 08 avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

Etaient présents :

Mme ABDOU COLO Nassuhati, ALI-MALLOU ASSANI Assani, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, Mme BACAR Inchaty Solihi, Mme BAMANA Anchya, Mme DOUKAINI Kamaria, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. HAMADA Dahalane Patrick, HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. HAROUNA Zaidani, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. KAMARDINE Mansour, M. MADI Saïd, Mme MADI ASSANI Binti, Mme MADI MARI Moissoukari, Mme MAHADI Salima, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. MATTOIR Abdullah, MIKIDADI Madihali, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, M. YOUSOUFOU Soulaïmana

Procuration(s) :

M. HAROUNA Attoumani donne pouvoir à Mme MADI ASSANI Binti, M. ATTOUMANI Issoufi donne pouvoir à M. ANTOYISSA Zaïnoudine, Mme MROIVILI Amina Moilim donne pouvoir à M. KAMARDINE Mansour, Mme ALI Fatima donne pouvoir à M. HAROUNA Zaidani

Etai(ent) absent(s) :

M. ABDALLAH Saïd, ABDOU Mikidachi, Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme AHMED Fatima, Mme AHMED Aïda, M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme CHANFI Dahabia, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, Mme MVOULANA Chakila Laila, M. SAID Mohamed, Mme SAINDOU Dhoirifia

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ALI Fatima, M. ATTOUMANI Issoufi, M. HAROUNA Attoumani, Mme MROIVILI Amina Moilim

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. MADI Saïd

PREFECTURE DE MAYOTTE
REÇU LE 13
D. R. C. I. E.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 38
Présents : 21
Nombre de suffrages : 25

<u>Date de convocation</u> 31/03/2017
--

<u>Date d'affichage</u> 08/04/2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Objet : Vote du budget primitif 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 14/CCCO/2017 du 08/04/2017 relative au vote des taux de la fiscalité directe locale ;

Vu la délibération n° 13/CCCO/2017 du 08/04/2017 relative à l'affectation du résultat de clôture 2016 ;

Sur proposition du bureau communautaire,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

1. Vote le budget primitif 2017 de la Communauté de Communes du Centre-Ouest par chapitre et par nature ;
2. Vote les crédits du budget primitif 2017 de la Communauté de Communes du Centre-Ouest comme suit :

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 176 282,09	2 948 360,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 227 922,09
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 176 282,09	4 176 282,09

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	198 000,00	198 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	57 801,20	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		255 801,20	198 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 432 083,29	4 374 282,09
---------------------	--------------	--------------

VOTE : à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à TSINGONI, le 08 avril 2017.
Le Président,



M. Zainoudine ANTOYISSA

